

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 6 février 2017 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Réjean Audet, maire
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

ABSENT :

M. Sébastien Houle, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Carolle Perron, Directrice générale et Secrétaire-Trésorière par intérim

À 20h00, le Maire, Monsieur Réjean Audet préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

 Mot de bienvenue du Maire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL:

 3.1 Procès-verbal séance ordinaire du 9 janvier 2017.

4. CORRESPONDANCE :

 4.1 MMQ – Les municipalités du Québec – ristourne au montant de 6530\$.

 4.2 Mme Isabelle Normand : Demande de paiement de taxes par le biais de la Banque Royale.

5. RAPPORT DES COMITÉS :

6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

7. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :

 7.1 Achat Caisse Desjardins : Mandat au notaire Louise-Andrée Garant pour l'acte notarié.

 7.2 PG SOLUTIONS INC : Résolution 2017-01-367 à annuler.

 7.3 PG SOLUTIONS INC : Licence JMAP 6 supplémentaire (4 863.44\$ incluant les taxes).

 7.4 PG SOLUTIONS INC. Entretien et soutien licence JMAP (919.80\$ incluant les taxes).

 7.5 SOUMISSION INFOTECK : Achat portable bureau : 1 218.66\$ taxes incluses.

 7.6 Fédération Québécoise des Municipalités : Résolution d'appui concernant le bois de sciage et plus particulièrement l'imposition de droits compensatoires par les États-Unis au Canada.

 7.7 Autorisation d'achat de 5 petites tables pliantes.

 7.8 Réseau Biblio Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie : Contribution et frais informatique 2017 : 12 375.91\$.

- 7.9 Régie Transport en commun Shawinigan : Services de transport personnes handicapées (6 238\$).
- 7.10 Publicité 103.1, 10^e anniversaire : Achat Publicité « Ma radio, ma voix »
- 7.11 Autorisation à la Station 103.1 de faire revivre la radio communautaire de Saint-Élie-de-Caxton.

8. DONS ET SUBVENTIONS :

- 8.1 Demande de subvention couches réutilisables : Mme Catherine Bard-Duchesneau et M. Pierre-Olivier Boudreault (100\$).

9. RÉOLUTION INCENDIE :

- 9.1 Service des Incendies : Résolution pour entente conjointe de partenariat entre les Municipalités de Charrette et St-Barnabé pour partager et optimiser les ressources en sécurité incendie.
- 9.2 Jérôme Bourassa, pompier volontaire : Nomination au grade de Lieutenant.
- 9.3 Motion de remerciements à M. Benoit Blanchette, pompier volontaire.

10. INVITATION :

- 10.1 Gala des sommets 2017 : Soirée du 1-4-2017 –Achat de billets.

11. RÉOLUTIONS LOISIRS ET TOURISME :

- 11.1 Résolution pour les 5 à 7.
- 11.2 Regroupement pour un Québec en santé : Résolution d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif.
- 11.3 Embauche Bureau d'accueil touristique - saison 2017.
- 11.4 Embauche des étudiants - Saison 2017.

12. RÉOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS :

- 12.1 PONCEAU RTE DES LACS : Élaboration des plans et devis par la MRC de Maskinongé (7 000\$).
- 12.2 RESURFAÇAGE CHEMIN DES LOISIRS : Élaboration des plans et devis par la MRC de Maskinongé (5 000\$).

13. RÉOLUTIONS : URBANISME

- 13.1 Avis de motion : Programme de réhabilitation des fosses septiques.
- 13.2 Avis de motion : Règlement d'emprunt décrétant un emprunt de 1 000 000\$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement.
- 13.3 COMBEQ : Formation sur la lecture de plans et devis et initiation au Code de Construction du Québec les 22 et 23 mars 2017 à Saint-Jérôme de Mme Hébert-Moreau (540\$ + taxes).
- 13.4 COMBEQ : Formation sur les solutions réglementaires pour le contrôle des projets le 16 mars à Shawinigan de Mme Hébert-Moreau (289\$ + taxes).
- 13.5 Demande de modification au zonage, usage chenil, zone 237-F. M. Guy Hébert.
- 13.6 Demande d'usage conditionnel, atelier d'ébénisterie : 271 5^e Rang, Saint-Élie-de-Caxton.
- 13.7 Demande de PIA, 2461 Avenue Principale, Saint-Élie-de-Caxton.

14. DIVERS /AFFAIRES NOUVELLES :

15. PÉRIODE DE QUESTIONS :

16. PÉRIODE DE SUGGESTIONS :

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION # 2017-02-25

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte le projet d'ordre du jour en y ajoutant aux Affaires Nouvelles les points suivants :

- 14.1 Embauche de la Directrice générale.
- 14.2 Subvention – Activité des Cataractes.
- 14.3 Grand Défi Pierre Lavoie : Résolution pour le droit de passage, visite du 16 juin 2017.
- 14.4 Municipalité de Saint-Boniface – Résolution pour des travaux de réfection du Chemin Héroux, partie appartenant à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.
- 14.5 MRC DE MASKINONGÉ – Adoption règlement d'emprunt décrétant des travaux d'aqueduc, d'égoûts et de voirie pour le parc industriel régional (Phase I) et pourvoyant à l'approbation de deniers nécessaires pour en défrayer le coût pour emprunt à long terme n'excédant pas sept cent mille dollars (700 000.00\$).

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2017 :

RÉSOLUTION # 2017-02-26

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit adopté tel que soumis.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE :

- 4.1 MMQ –Les municipalités du Québec – ristourne au montant de 6 530\$.
- 4.2 Mme Isabelle Normand : Demande de paiement de taxes par le biais de la Banque Royale.

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour consultation publique.

5. RAPPORT DES COMITÉS :

• LA CONSEILLÈRE MADAME HEIDI BELLERIVE :

Madame Bellerive fait un bref résumé des activités aux loisirs :

La patinoire est ouverte depuis le 18 décembre dernier;

Le 5 février a eu lieu la classique hivernale, ce fût un succès. Cette activité devrait revenir l'an prochain;

Les élèves et les enseignants iront à la patinoire au moins 7 fois durant le mois;
 Le mercredi soir les dames jouent au hockey bottine;
 Le 22 février à 13h45 aura lieu la visite des joueurs des Cataractes pour une 19^{ième} année;
 Le 26 février à 16h00 aura lieu la joute de hockey des Cataractes au Centre Gervais Auto. Pour les personnes intéressées à se procurer des billets, bien vouloir communiquer avec monsieur Yvon Garand.

- **LE CONSEILLER MONSIEUR ROBERT MORAIS :**
 Rien de spécial au cours du mois, sauf les réunions du Comité de Ressources Humaines et des Comités du Conseil municipal
- **LE CONSEILLER MONSIEUR LOUIS FRAPPIER :**
 Rien de spécial au cours du mois, sauf les réunions du Comité des finances et des Comités du Conseil municipal.
- **LA CONSEILLÈRE MADAME CHARLINE PLANTE :**
 Rien de spécial au cours du mois, sauf les réunions du Comité des finances, du Comité Touristique et des Comités du Conseil municipal.
- **LA CONSEILLÈRE MADAME RITA DESCHÈNES :**
 Annonce que la municipalité, étant RQFA, responsable des questions familles-aînés instaure une activité qui se tiendra les lundis après-midi à compter du 20 février de 14h00 à 15h00 au Centre Communautaire, il s'agit de Viactive et tous les gens sont invités à y participer.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

9357	L'AUGUSTE THEATRE	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	4 399.00 \$
9358	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	35 758.59 \$
9359	GUY BELLETETE	SUBVENTION PETIT MARCHÉ	1 500.00 \$
9360	FRANCINE BUISSON	FEERIE DE NOEL	50.00 \$
9361	LE GRAND DEFI VELO DESJARDINS	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	1 000.00 \$
9362	MAISON DES JEUNES AU COEUR	SUBVENTION MAISON DES JEUNES	2 500.00 \$
9363	SYNDICAT REG. DES EMBL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	521.44 \$
9364	PIERRE LETARTE	SUBVENTION COMITÉ FAMILLE	100.00 \$
9365	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	ENTRETIEN CAMION, CHARIOTS BALADE	78.76 \$
9366	ALARME ET CONTROLE D'ACCES ALLIANCE INC.	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME	248.35 \$
9367	ASSOCIATION DES CHEFS	ADHÉSION ASS. DES CHEFS	287.44 \$
9368	LES ATELIERS DE SOUDURE ST- ELIE	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	1 749.63 \$
9369	REJEAN AUDET	ALIMENTS, FEERIE DE NOEL, FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	658.42 \$
9370	AVANTAGE INDUSTRIEL INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	47.81 \$
9371	RICHARD BEAULIEU	BONIFICATION BÉNÉVOLES	115.00 \$
9372	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	7 182.60 \$
9373	BELLERIVE JOCELYN	CONTRAT DENEIGEMENT CHEMINS	7 075.95 \$
9374	LOUIS-OLIVIER BOUCHER	BONIFICATION BÉNÉVOLES	5.00 \$
9375	BOURGOUIN JEAN-CHARLES	BONIFICATION BÉNÉVOLES	30.00 \$

9376	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES BUREAU	163.01 \$
9377	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE, ACHAT OUTILS	50.29 \$
9378	CASSE-CROUTE WATSON	ALIMENTS	155.99 \$
9379	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	357.34 \$
9380	CONCORDIA	CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES	284.57 \$
9381	VERONIQUE COURNOYER	BRIGADIERE SCOLAIRE	260.00 \$
9382	EMILIE DALLAIRE	BONIFICATION BÉNÉVOLES	5.00 \$
9383	DEZIEL LEO	BONIFICATION BÉNÉVOLES	20.00 \$
9384	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	40.50 \$
9385	LES ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	PIÈCES, ACCESSOIRES PATINOIRE, ÉCLAIRAGE DES RUES	748.06 \$
9386	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	CONTRAT DENEIGEMENT CHEMINS, LOCATION MACHINERIE DENEIGEMENT	24 888.07 \$
9387	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	5 818.17 \$
9388	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ENTRETIEN TONDEUSE À GAZON, CAMION, PIÈCES ET ACCESSOIRES DENEIGEMENT, VILLAGE FLEURI, REFORME DES NOS CIVIQUES, SIGNALISATION, TÉLÉPAGE ET COMMUNICATION, ENTRETIEN RÉSEAU SAMSON MARCHAND	192.85 \$
9389	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	32.00 \$
9390	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES BUREAU	226.40 \$
9391	GARAGE DESFONDS INC.	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	548.55 \$
9392	GUYLAINE GARAND	FRAIS DÉPLACEMENT PERSONNEL	1 250.00 \$
9393	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CAMION TRAVAUX PUBLICS	862.09 \$
9394	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DÉPLACEMENT PERSONNEL	29.04 \$
9395	JEAN-SEBASTIEN GAUTHIER	BONIFICATION BÉNÉVOLES	5.00 \$
9396	GROUPE CLR	TÉLÉPAGES PREMIERS RÉPONDANTS, TÉLÉPAGE ET COMMUNICATION, SYSTÈME DE COMMUNICATION	484.23 \$
9397	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE	49.53 \$
9398	JACQUES GUILLEMETTE	BONIFICATION BÉNÉVOLES	55.00 \$
9399	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL	71.28 \$
9400	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	PUBLICATIONS MUNICIPALES	339.18 \$
9401	REJEAN JACQUES	BONIFICATION BÉNÉVOLES	10.00 \$
9402	LAJOIE CVAC	ENTRETIEN CASERNE	347.17 \$
9403	ANDRE LEMAY	BONIFICATION BÉNÉVOLES	75.00 \$
9404	LES MATERIAUX LAVERGNE	ENTRETIEN DOME DENEIGEMENT, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, FÉERIE DE NOEL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE	303.96 \$
9405	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /\$22.24 TONNE, SERVICE D'INGENIERIE	15 682.63 \$

9406	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABÉ SAMSON MARCHAND	357.50 \$
9407	MUN. DE SAINT-LEON-LE-GRAND	SALAIRE PRÉVENTIONNISTE	510.04 \$
9408	NORDTRAX QUÉBEC INC.	ACHAT OUTILS DÉNEIGEMENT, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE, PIÈCES ET ACCESSOIRES DÉNEIGEMENT, ACHAT OUTILS DÉNEIGEMENT	481.57 \$
9409	PAGE MECANIQUE MOBILE INC.	ENTRETIEN CAMION, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	673.23 \$
9410	FREDERIC PELLERIN	DROITS D'AUTEURS FEERIE 2016	5 330.00 \$
9411	PG SOLUTIONS INC.	FOURNITURES BUREAU	577.44 \$
9412	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	753.40 \$
9413	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES, SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, FÉERIE DE NOËL, FRAIS POSTAUX	305.79 \$
9414	STEPHANE CARBONNEAU	FÉERIE DE NOËL	800.00 \$
9415	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
9416	RONA H. MATTEAU	ENTRETIEN BIBLIOTHÈQUE, PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE	36.31 \$
9417	SAMSON CLAUDE	BONIFICATION BÉNÉVOLES	20.00 \$
9418	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE, MAISON DU CITOYEN	1 105.13 \$
9419	SECURITE PLUS	VETEMENTS TRAVAIL	231.65 \$
9420	SOMAVRAC (C.C) INC.	SABLE, CALCIUM DÉNEIGEMENT	1 762.11 \$
9421	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET DIESEL DÉNEIGEMENT, CAMION INCENDIE	3 585.03 \$
9422	GO SPORT	PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE	1 728.07 \$
9423	FRANCOIS VERONNEAU	BONIFICATION BÉNÉVOLES	50.00 \$
170111	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	230.46 \$
170111	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND, INTERNET CASERNE	618.99 \$
170111	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON MARCHAND	95.34 \$
170112	HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE DES RUES	1 920.39 \$
170113	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 878.07 \$
170201	REVENU QUEBEC	DAS PROV. JANVIER 2017	11 213.82 \$
170202	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHÈQUE	1 422.84 \$
170202	REVENU CANADA	DAS FED. JANVIER 2017	4 106.36 \$

170210	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND, INTERNET CASERNE	620.44 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	157 133.22 \$
		GRAND TOTAL	189 696.04 \$

RÉSOLUTION # 2017-02-27

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
 APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÈNES
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 89 197.48 \$, les comptes déjà payés au montant de 67 935.74 \$ et les salaires 32 562.82 \$ totalisant la somme de 189 696.04 \$

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

CARDOLLE PERRON
 Directrice générale par intérim

7. RÉSOLUTIONS - ADMINISTRATION :

7.1 CONTRAT NOTARIÉ ACHAT CAISSE DESJARDINS - MANDAT AU NOTAIRE ME LOUISE-ANDRÉE GARANT POUR L'ACTE NOTARIÉ :

RÉSOLUTION # 2017-02-28

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
 APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE MANDATER Me Louise-Andrée Garant, notaire pour le contrat notarié dans la transaction d'achat de la Caisse Desjardins, 2240 Avenue Principale, Saint-Élie-de-Caxton.

QUE le Maire et la Directrice générale et Secrétaire-Trésorière de la Municipalité soient autorisés par la présente à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à cette transaction.

Adoptée

7.2 ANNULATION RÉOLUTION 2017-01-367 CONTRAT ACCORDÉ À PG SOLUTIONS POUR 8 LICENCES ANTIVIRUS :

RÉSOLUTION # 2017-02-29

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la résolution portant le # 2017-01-367 soit et est par la présente annulée concernant le contrat accordé à PG SOLUTIONS pour l'achat de 8 licences antivirus.

Adoptée

7.3 PG SOLUTIONS INC. – ACHAT D'UNE LICENCE JMAP 6 PRO SUPPLÉMENTAIRE ET DE L'ACTIVATION :

RÉSOLUTION # 2017-02-30

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER l'achat d'une licence supplémentaire JMAP 6 Pro et l'activation de cette nouvelle licence incluant la préparation, la configuration et l'installation selon l'offre de service déposée par PG SOLUTIONS et portant le # IMSELD9-161124-AD1, au montant de 4 863.44\$ taxes incluses.

Adoptée

7.4 PG SOLUTIONS INC. – ENTRETIEN ET SOUTIEN ANNUEL – LICENCE JMAP 6 PRO :

RÉSOLUTION # 2017-02-31

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER le paiement de 919.80\$ taxes incluses à PG SOLUTIONS pour l'entretien et le soutien annuel de la licence JMAP 6 Pro.

Adoptée

7.5 SOUSSION INFOTECK : ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR L'ADMINISTRATION :

RÉSOLUTION # 2017-02-32

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu deux (2) soumissions de la Compagnie INFOTECK pour l'achat d'un ordinateur portable pour l'administration municipale :

INFOTECK : 1 218.66\$ (plus performant, plus rapide et consomme moins d'énergie).
INFOTECK : 1 056.49\$

ATTENDU la recommandation de Monsieur René Lafontaine, technicien en informatique de la MRC de Maskinongé;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÈNES
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton achète de la Compagnie INFOTECK de Shawinigan, un ordinateur portable tel que proposé dans la soumission portant le # 42199 au montant de 1 218.66\$ ainsi que l'achat du logiciel suite office et un antivirus pour un grand total de 1 597.96\$.

Adoptée

7.6 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – LETTRE D'APPUI CONCERNANT LE BOIS DE SCIAGE ET PLUS PARTICULIÈREMENT L'IMPOSITION DE DROITS COMPENSATOIRES PAR LES ÉTATS-UNIS AU CANADA :

RÉSOLUTION # 2017-02-33

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE TRANSMETTRE dès que possible au ministre fédéral des Ressources naturelles et à la ministre fédérale du Commerce international, une lettre d'appui relativement au dossier du bois de sciage et plus particulièrement quant à l'imposition de droits compensatoires par les États-Unis au Canada.

Adoptée

7.7 ACHAT DE CINQ (5) PETITES TABLES AU MONTANT APPROXIMATIF DE \$32.00 CHACUNE TAXES EN SUS :

RÉSOLUTION # 2017-02-34

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÈNES
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER l'achat de cinq (5) petites tables au montant approximatif de 32\$ chacune taxes en sus pour le Centre communautaire de la municipalité.

Adoptée

7.8 RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE :

RÉSOLUTION # 2017-02-35

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER l'administration municipale à payer la facture # 22616 au montant de 12 375.91\$ au RÉSEAU BIBLIO DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE, représentant la contribution municipale pour l'année 2017, la cotisation au développement collectif régional et les frais accès de la base de données 2017 et les frais de soutien Simb@ 2017.

Adoptée

7.9 RÉGIE TRANSPORT EN COMMUN SHAWINIGAN – SERVICE DE TRANSPORT PERSONNES HANDICAPÉES (6 238\$) :

RÉSOLUTION # 2017-02-36

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE PAYER un montant de 6 238\$ à la Régie de transport en commun de Shawinigan représentant la contribution de la municipalité desservie par le service de transport de personnes handicapées pour l'année 2017.

Adoptée

7.10 PUBLICITÉ 103,1 – 10^E ANNIVERSAIRE « MA RADIO, MA VOIX »I

RÉSOLUTION # 2017-02-37

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'ADHÉRER à la publicité de 103,1 dans le cadre du 10^e anniversaire concernant une publicité « MA RADIO, MA VOIX », et d'autoriser le maire, Monsieur Réjean Audet pour les vœux en ondes, 1 diffusion par jour pendant l'année 2017. Cette publicité représente un montant de 1 011.78\$ taxes incluses.

Adoptée

7.11 AUTORISATION À LA STATION 103,1 DE FAIRE REVIVRE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON :

RÉSOLUTION # 2017-02-38

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'APPROUVER ET D'AUTORISER la station 103,1 de faire revivre la radio communautaire de Saint-Élie-de-Caxton et ce gratuitement.

Adoptée

8. DONS ET SUBVENTIONS :

8.1 DEMANDE DE SUBVENTION COUCHES RÉUTILISABLES DE MME CATHERINE BARD-DUCHESNEAU ET DE MONSIEUR PIER-OLIVIER BOUDREAU :

CONSIDÉRANT qu'il existe à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton un programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables;

CONSIDÉRANT que tous les critères sont respectés pour obtenir la subvention pour l'usage de couches réutilisables;

RÉSOLUTION # 2017-02-39

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'OCTROYER un montant de 100\$ à Madame Catherine Bard-Duchesneau et à Monsieur Pier-Olivier Boudreault dans le cadre du « Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables » adopté par la municipalité.

Adoptée

9. RÉSOLUTIONS – INCENDIE

9.1 PARTAGE DE RESSOURCES AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ ET CHARETTE

CONSIDÉRANT les obligations toujours plus importantes au niveau des services incendies et des coûts qui sont rattachés à ces obligations, que ce soit en matière de formation, de gestion du risque ou d'équipements;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique demande aux municipalités de commencer à envisager des regroupements des services incendies pour être en mesure de respecter toutes les obligations qui incombent aux municipalités;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Charette, St-Barnabé et Saint-Élie-de-Caxton travaillent déjà en entraide sur les appels incendie et qu'il y a un intérêt à bonifier le partage des différentes ressources, que ce soit humaines ou matérielles;

CONSIDÉRANT que des rencontres ont été tenues entre les directeurs incendie des 3 municipalités et qu'ils ont présenté aux maires et aux directeurs généraux un projet de partage des ressources en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le partage des ressources ciblerait dans un premier temps les ressources humaines, notamment pour les officiers non-urbains, officiers en recherches et causes, en OSST et préventions à domicile;

CONSIDÉRANT que ce partage permettrait d'atteindre plus facilement les objectifs du schéma de couverture de risques en incendie;

CONSIDÉRANT qu'à cela pourra s'ajouter, après une entente conclue entre les municipalités, le partage des différents équipements et le regroupement des achats;

EN CONSÉQUENCE :

RÉSOLUTION # 2017-02-40

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE SIGNIFIER notre intérêt aux conseils municipaux de St-Barnabé et Charette pour la conclusion d'une entente de partenariat pour les ressources en sécurité incendie et de débiter ce partenariat avec les ressources humaines. Le partage des coûts sera fait selon la même méthode que l'entraide, soit les salaires majorés de 15%.

Adoptée

9.1 MONSIEUR JÉRÔME BOURASSA : NOMINATION AU GRADE DE LIEUTENANT AU SERVICE DES INCENDIES :

RÉSOLUTION # 2017-02-41

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE NOMMER Monsieur Jérôme Bourassa, pompier volontaire à Saint-Élie-de-Caxton au grade de Lieutenant; cependant ce dernier recevra le salaire de pompier en attendant que le dossier de réajustement des salaires des pompiers soit déposé par le consultant.

Adoptée

9.2 MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS À L'ÉGARD DE MONSIEUR BENOIT BLANCHETTE :

Monsieur le conseiller Louis Frappier donne UNE MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS à l'endroit de Monsieur Benoit Blanchette qui a œuvré au sein du Service des Incendies pendant quelques années. Les membres du Conseil se joignent au Conseiller Louis Frappier pour exprimer toute leur reconnaissance pour les services rendus.

10. RÉSOLUTION – INVITATION :

10.1 LA CHAMBRE DE COMMERCE INVITE LA MUNICIPALITÉ À ASSISTER AU GALA DES SOMMETS 2017 :

La chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé invite la Municipalité à assister au Gala des sommets 2017, présenté sous une nouvelle formule.

À cette date il n'y a aucune disponibilité de la part du Maire et des Conseillers.

Adoptée

11. RÉSOLUTIONS LOISIRS ET TOURISME :

11.1 RÉSOLUTION POUR MANDATER MADAME LA CONSEILLERE CHARLINE PLANTE POUR LES 5 À 7 :

RÉSOLUTION # 2017-02-42

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'OCTROYER le mandat à la Conseillère Charline Plante pour les activités du 5 à 7 à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton,

La Municipalité donne également le mandat de signer les contrats pour et au nom de la Municipalité avec les artistes pour la saison 2017 et d'offrir 500\$ par représentation aux artistes.

Madame Plante est également chargée de voir à la logistique organisationnelle de la Fontaine Caxtonnienne et lui confie toutes autres responsabilités inhérentes afin d'assurer le succès de l'évènement.

Adoptée

11.2 REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ :

ATTENDU qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie saine est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

ATTENDU que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont en outre le programme d'infrastructures du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

ATTENDU que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de leurs résidents;

ATTENDU que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

RÉSOLUTION # 2017-02-43

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE SIGNIFIER notre appui au Regroupement pour un Québec en santé, ET, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois;
 - a) par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b) par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation de sucre;
2. d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnement favorable à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'ACHEMINER copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

Adoptée

11.3 EMBAUCHE BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE :

RÉSOLUTION # 2017-02-44

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER la Directrice générale à aller en appel de candidatures pour affichage interne d'abord pour recruter de l'aide au bureau d'accueil touristique pour les mois de mars à août 2017 et par la suite à l'externe s'il n'y a pas de candidats en collaboration avec le Comité Touristique de la Municipalité.

Adoptée

11.4 EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON 2017 :

RÉSOLUTION # 2017-02-45

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER la Directrice générale à faire les démarches nécessaires pour l'embauche des étudiants pour la saison 2017, en collaboration avec le Comité Touristique de la Municipalité.

ET AUTORISE le recrutement auprès de la MRC de Maskinongé, le Carrefour Jeunesse de Shawinigan et de Louiseville ainsi que le Centre d'Emploi Québec.

Adoptée

12. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS :

12.1 PONCEAU ROUTE DES LACS – ACCEPTATION PROPOSITION POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS – DOSSIER 2015-181 :

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a présenté un projet au MTQ dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local pour la réalisation des plans et devis des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT que le MTQ nous informe que notre projet est jugé conforme aux modalités d'application du programme et est admissible à une aide potentielle de 75% des coûts d'élaboration des plans et devis;

EN CONSÉQUENCE :

RÉSOLUTION # 2017-02-46

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la proposition de M. Adil Lahnichi, Ingénieur de la MRC de Maskinongé au prix de 7 000\$ taxes incluses soit retenue pour la réalisation des plans et devis requis dans le cadre du programme.

FINANCEMENT DU COÛT D'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton confirme au Ministère des Transports qu'elle financera le coût de réalisation des plans et devis requis dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local dans le dossier RIRL-2015-181 à même ses revenus courants pour des immobilisations en 2017.

Adoptée

12.2 RESURFAÇAGE CHEMIN DES LOISIRS – ACCEPTATION PROPOSITION POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS – DOSSIER 2016-273-A :

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a présenté un projet au MTQ dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local pour la réalisation des plans et devis des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT que le MTQ nous informe que notre projet est jugé conforme aux modalités d'application du programme et est admissible à une aide potentielle de 75% des coûts d'élaboration des plans et devis;

EN CONSÉQUENCE :

RÉSOLUTION # 2017-02-47

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
APPLUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la proposition de M. Adil Lahnicchi, Ingénieur de la MRC de Maskinongé au prix de 5 000\$ taxes incluses soit retenue pour la réalisation des plans et devis requis dans le cadre du programme.

FINANCEMENT DU COÛT D'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS :

QUE la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton confirme au Ministère des Transports qu'elle financera le coût de réalisation des plans et devis requis dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local dans le dossier RIRL-2016-273-A à même ses revenus courants pour des immobilisations en 2017.

Adoptée

13. RÉSOLUTIONS – URBANISME :

13.1 AVIS DE MOTION – PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES FOSSES SEPTIQUES :

Monsieur Robert Morais, le Conseiller DONNE AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente de ce Conseil, proposera ou fera proposer pour adoption un Programme de Réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

IL EST également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

13.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 1 000 000\$ POUR FINANCER LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT :

Monsieur Robert Morais, le Conseiller DONNE AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente de ce Conseil, proposera ou fera proposer pour adoption un règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 000 000\$ et un emprunt de 1 000 000\$ pour financer le Programme de Réhabilitation de l'Environnement des fosses septiques.

IL EST également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

13.3 COMBEQ : FORMATION SUR LA LECTURE DE PLANS ET INITIATION AU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC LES 22 ET 23 MARS 2017 À SAINT-JÉRÔME DE MME ANNE-CLAUDE HÉBERT-MOREAU (540\$ TAXES EN SUS) :

RÉSOLUTION # 2017-02-48

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPLUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER Madame Anne-Claude Hébert-Moreau à assister à une formation de la COMBEQ, sur la lecture de plans et devis et initiation au Code de Construction du Québec, les 22 et 23 mars 2017 à Saint-Jérôme et de payer à l'Association COMBEQ un montant de 540\$ taxes en sus pour l'inscription.

Adoptée

13.4 COMBEQ : FORMATION SUR LES SOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LE CONTRÔLE DES PROJETS LE 16 MARS À SHAWINIGAN DE MME ANNE-CLAUDE HÉBERT-MOREAU (289\$ TAXES EN SUS) :

RÉSOLUTION # 2017-02-49

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
APPLUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER Madame Anne-Claude Hébert-Moreau à assister à une formation de la COMBEQ, sur les solutions réglementaires pour le contrôle des projets le 16 mars à Shawinigan et de payer à l'Association COMBEQ un montant de 289\$ taxes en sus pour l'inscription.

Adoptée

13.5 DEMANDE DE MODIFICATION AU ZONAGE, USAGE CHENIL, ZONE 237-F :

La demande de modification au zonage, pour usage chenil, zone 237-F est reportée pour information supplémentaire.

13.6 DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL, 271 5^{ÈME} RANG, SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON :

CONSIDÉRANT QUE la demande d'usage conditionnel, atelier d'ébénisterie présentée par Monsieur Martin Corriveau pour l'immeuble situé au 271 5^{ème} Rang, sur le lot 5 074 090, vise à respecter la réglementation prévue à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE l'usage prévu sera situé dans un bâtiment de nature résidentielle tel que prévu à la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté ne porte pas atteinte à la jouissance des propriétés voisines par le bruit, la circulation et les émanations;

CONSIDÉRANT QUE la propriété du demandeur est située en retrait du chemin et que celle-ci est entourée d'une bande boisée créant une barrière naturelle :

COMPTE tenu que cette demande répond aux critères du règlement sur les usages conditionnels, et que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande d'usage conditionnel de Monsieur Martin Corriveau :

RÉSOLUTION # 2017-02-50

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
APPLUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'ACCEPTER la demande d'usage conditionnel de Monsieur Martin Corriveau, 271 5^{ième} Rang, Saint-Élie-de-Caxton suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

13.7 DEMANDE DE PIA – 2461 AVENUE PRINCIPALE, SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON :

CONSIDÉRANT la demande de PIA demandée par Monsieur Mario Salomone pour l'immeuble situé au 2461 Avenue Principale, visant à remplacer le bardeau d'asphalte par de la tôle émaillée;

COMPTE tenu que cette demande répond aux critères et aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et que le Comité Consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de PIA demandée par Monsieur Mario Salomone afin de remplacer le revêtement existant en bardeau d'asphalte par de la tôle en acier émaillé :

RÉSOLUTION # 2017-02-51

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPLUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'ACCEPTER la demande de Monsieur Mario Salomone pour remplacer le revêtement existant en bardeau d'asphalte par de la tôle en acier émaillé suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) dans le cadre du PIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

14. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES :

14.1 EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE :

CONSIDÉRANT qu'une offre d'emploi a été publiée sur le site de Québec Municipal et sur le site d'Emploi Québec;

CONSIDÉRANT que 32 personnes ont déposé leur curriculum vitae et que cinq (5) d'entre elles ont été sélectionnées pour une première entrevue;

CONSIDÉRANT que le processus de sélection et les tests d'embauche furent appliqués professionnellement afin d'embaucher une personne possédant toutes les compétences pour pourvoir au poste de Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière selon la description du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

RÉSOLUTION # 2017-02-52

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'EMBAUCHER, selon les recommandations et les conditions établies par le Comité Des Ressources Humaines de la Municipalité Mme Manon Shallow comme Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière à compter du 13 mars 2017, et ce pour une période de probation de six (6) mois.

QUE Monsieur le Maire Réjean Audet soit mandaté pour signer au nom de la municipalité le contrat de travail à intervenir entre Madame Shallow et la Municipalité, contrat à durée déterminée se terminant le 13 septembre 2017. Si cette période probatoire est effectuée à la satisfaction de la municipalité un nouveau contrat de travail à durée indéterminée prévoyant l'ensemble des conditions de travail et le traitement, sera signé entre les parties. Le Maire Réjean Audet est également autorisé à signer le contrat à durée indéterminée après la période de probation.

Adoptée

14.2 ACTIVITÉ DES CATARACTES :

RÉSOLUTION # 2017-02-53

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le Conseil municipal subventionne l'activité des Cataractes qui aura lieu mercredi le 22 février 2017 pour les enfants à l'École Villa-de-la-Jeunesse et pour la joute des Cataractes du dimanche 26 février 2017 à 16 heures pour un montant maximum de 1 000\$.

IMPORTANT de noter que si vous désirez obtenir des billets ou pour informations, veuillez communiquer avec M. Yvon Garand à compter de maintenant jusqu'au dimanche 19 février 2017, 17h00.

Adoptée

14.3 GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE : AUTORISATION D'UTILISER LE STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET UNE DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE :

RÉSOLUTION # 2017-02-54

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MADAME CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'AUTORISER le Grand Défi Pierre Lavoie d'utiliser le stationnement du Centre communautaire de Saint-Élie-de-Caxton, pour une courte pause de 7 à 10 minutes selon les exigences du « Guide Arrêt Ravit'Eau » et de mandater M. Mario Samson, Contremaître-exécutant et Directeur des Incendies afin que toutes les installations soient conformes aux exigences.

D'AUTORISER la demande d'autorisation de passage pour le 1000 km du Grand défi Pierre-Lavoie. Le convoi cycliste empruntera la route des Lacs, la rue Saint-Louis, l'Avenue Principale et le Chemin des Loisirs vers Saint-Paulin le 16 juin 2017 entre 18h30 et 19h00.

LA DEMANDE sera transmise au MTQ et à la Sûreté du Québec pour les autorisations requises.

Adoptée

14.4 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES (RIRL) RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN HÉROUX :

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pris connaissance des modalités d'application du Volet – redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

RÉSOLUTION # 2017-02-55

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal autorise la Municipalité de Saint-Boniface à effectuer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet – redressement des infrastructures routières locales (RIRL) relativement à des travaux de réfection du Chemin Héroux et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL;

QUE le Conseil consent à ce que la Municipalité de Saint-Boniface agisse comme maître d'œuvre dans ce dossier;

QUE le Maire et la Directrice générale soient autorisés à signer l'entente inter-municipale nécessaire à la réalisation du projet et à l'obtention de l'aide financière du MTMDET.

Adoptée

14.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT 250-16 DE LA MRC DE MASKINONGÉ – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE POUR LE PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL (PHASE 1) ET POURVOYANT À L'APPROPRIATION DE DENIERS NÉCESSAIRES POUR EN DÉFRAYER LE COÛT PAR EMPRUNT À LONG TERME N'EXCÉDANT PAS SEPT CENT MILLE DOLLARS (700 000.00\$) :

RÉSOLUTION # 2017-02-56

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'ADOPTER le règlement d'emprunt #250-16 décrétant des travaux d'aqueduc et de voirie pour le parc industriel régional (Phase I) et pourvoyant à l'appropriation de deniers nécessaires pour en défrayer le coût par emprunt à long terme n'excédant pas sept cent mille dollars (700 000.00\$) et que cette somme sera remboursable sur une période de vingt (20) ans, à même les revenus du Parc industriel régional.

Adoptée

15. PÉRIODE DE QUESTIONS :

RAGOUF GARGOURI

Règlement concernant le déroulement des séances du conseil, période de suggestions.

JOHANNE PINARD

Veut information concernant les items 13.1 et 13.2 de l'ordre du jour.

RAOUF GARGOURI

Prévisions budgétaires, le règlement d'emprunt pour le programme de réhabilitation n'était pas mentionné.

JOHANNE PINARD

Veut information concernant l'item 7.1 Achat Caisse Desjardins.

LISE BELLEMARE

Plan remis à l'entrée, pas de discussion à ce sujet.

RAOUF GARGOURI

Intérêt règlement d'emprunt pour le programme de réhabilitation.

RAOUF GARGOURI

Demande de subvention Programme FEPTÉU.

ETIENNE LACOMBE

Prix achat Caisse Desjardins.

ETIENNE LACOMBE

A quoi servira la bâtisse de la Caisse Desjardins?

RAOUF GARGOURI

Dans la liste des comptes, page 4, montant de 284.00 \$ pour consultation d'embauche nouveau DG mandat donné à la firme Concordia.

RAOUF GARGOURI

Depuis 2014, dépenses effectuées auprès de monsieur Gaétan Trépanier, conseiller en relation industrielle.

RÉJEAN RIOPEL

Terrain en arrière de la bâtisse de la Caisse Populaire

16. PÉRIODE DE SUGGESTION :

RAOUF GARGOURI

Taxer les commerçants, c'est eux qui profitent des touristes.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Le Conseiller Monsieur Robert Morais propose de lever l'assemblée à 20 h 50.

Réjean Audet, Maire

Carolle Perron
Directrice générale et Secrétaire-Trésorière par intérim